

349489-2026 - Hange

Prantsusmaa – Alarmjärelevalve teenused – Prestations de sécurisation matérielle de terrains bâtis et non bâtis pour le compte de l'EPF Ile-de-France – Secteur ORCOD

OJ S 97/2026 21/05/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

E-posti aadress: service-marches@epfif.fr

Hankija õiguslik vorm: Keskvalitsusasutuse kontrollitav avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Elamu- ja kommunaalmajandus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Prestations de sécurisation matérielle de terrains bâtis et non bâtis pour le compte de l'EPF Ile-de-France – Secteur ORCOD

Kirjeldus: Le marché public projeté a pour objet la réalisation de prestations de sécurisation matérielle de terrains bâtis et non bâtis pour le compte de l'EPF Ile-de-France, sur le secteur ORCOD Clichy-sous-Bois, Grigny, Mantes-la-Jolie et Villepinte, et tout autre secteur entrant dans le cadre des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN). Les prestations portent sur des biens bâtis ou non bâtis, occupés ou vacants, dont l'Etablissement est propriétaire. La consultation fait l'objet d'un Appel d'Offres Ouvert, soumise aux dispositions des articles L2124-1 & 2 et R2124-1 & 2 du code la commande publique (CCP). Le marché est un marché de service soumis aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de fournitures courantes et de services approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021 en portant approbation, dit « CCAG FCS » dans le Règlement de Consultation, dans sa rédaction en vigueur au lancement de la consultation.

Menetluse tunnus: 198947b6-5632-427d-8c13-e9e0e3ee149d

Sisemine tunnus: ORCOD202605

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79711000 Alarmjärelevalve teenused

Täiendav liigitus (cpv): 45421140 Metallist ehitusdetailide, v.a uste ja akende, paigaldamine

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Clichy-sous-Bois

Sihtnumber: 93600

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Secteur ORCOD Clichy-sous-Bois, Grigny, Mantes-la-Jolie et Villepinte, et tout autre secteur entrant dans le cadre des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN).

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused:

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Prestations de sécurisation matérielle de terrains bâtis et non bâtis pour le compte de l'EPF Ile-de-France – Secteur ORCOD

Kirjeldus: Le marché public projeté a pour objet la réalisation de prestations de sécurisation matérielle de terrains bâtis et non bâtis pour le compte de l'EPF Ile-de-France, sur le secteur ORCOD Clichy-sous-Bois, Grigny, Mantes-la-Jolie et Villepinte, et tout autre secteur entrant dans le cadre des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN). Les prestations portent sur des biens bâtis ou non bâtis, occupés ou vacants, dont l'Etablissement est propriétaire. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP. L'accord-cadre comporte des prix forfaitaires et unitaires, conformément à l'article R2112-6 du code de la commande publique. Il est précisé comme indiqué au BPU, que les prix annuels seront proratisés à la durée réelle.

Conformément aux articles R.2162-13 et 14 du code de la commande publique, l'accord-cadre mono-attributaire est sans montant minimum et avec un montant maximum de 13 800 000 € HT. Il sera exécuté par l'émission, au fur et à mesure, de bons de commande.

Sisemine tunnus: ORCOD202605

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79711000 Alarmjärelevalve teenused

Täiendav liigitus (cpv): 45421140 Metallist ehitusdetailide, v.a uste ja akende, paigaldamine

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Clichy-sous-Bois

Sihtnumber: 93600

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Secteur ORCOD Clichy-sous-Bois, Grigny, Mantes-la-Jolie et Villepinte, et tout autre secteur entrant dans le cadre des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN).

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

Muu informatsioon uuendamise kohta: L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible trois fois. En cas de non-reconduction

annuelle du marché, la décision du maître d'ouvrage devra être notifiée au titulaire par courrier recommandé deux mois avant l'échéance de l'accord-cadre.

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES

ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

(Mot clef ORCOD202605). RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE EN COURS DE

CONSULTATION : Cf. article 4 du Règlement de Consultation (RC). Pour obtenir tous les

renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les

candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat

(PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la

demande devra avoir été transmise au plus tard le 23 juin 2026 à 12H00. Les renseignements

complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs

économiques au plus tard le 26 juin 2026, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps

utile. MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 4.3 du RC. Le pouvoir

adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard le 26 juin 2026, des modifications de

détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du

dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. GROUPEMENT

D'ENTREPRISE ET SOUS-TRAITANT : Cf. Article 9 du RC. => Soumissionnaires d'un même

groupe : Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des

offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : - Une déclaration indiquant leurs

liens, - Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les

informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation

financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de

déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants. => Groupement

d'entreprises : Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. Le

groupement pourra être solidaire ou conjoint. Le groupement est solidaire lorsque chacun des

prestataires du groupement est engagé pour la totalité du marché, que l'opération soit ou non

divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des prestataires membres du

groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble

des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie contractante et coordonne les

prestations du groupement. L'acte d'engagement est un document unique qui indique le

montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement

s'engagent solidairement à réaliser. Le présent règlement de consultation interdit aux

candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité

de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit

présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-

traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur

montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants

qui l'exécuteront à la place du titulaire. => Sous-traitance : Conformément aux articles L. 2193-

1 à L. 2193-14 et R. 2193-1 à R. 2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut

sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du

ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de

paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est

interdite. PRESENTATION DES CANDIDATURES : Cf. Article 11 du RC. Le dossier « candidature » devra comporter les pièces suivantes : • Une déclaration de candidature (DECA, ou DUME, ou formulaire DC1 et DC2), attestant sur l'honneur que le candidat ne rentre pas dans un cas d'exclusion de la commande publique, et présentant les renseignements suivants : o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles : - Les soumissionnaires devront présenter leurs références dans le domaine du marché sur les trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires public ou privé, - L'autorisation administrative d'exercer une activité de surveillance (par système électronique ou gardiennage) pour la société, - Agrément du dirigeant délivré par le Conseil National des Activités Privées de sécurité (CNAPS en cours de validité). o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation de la capacité économique et financière : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et de ses cotraitants pour les 3 dernières années, - Aucun chiffre d'affaires minimal n'est fixé. Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications...). Le candidat ne présentant pas l'un ou plusieurs de ces éléments verra sa candidature déclarée irrecevable. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de régulariser les candidatures non complètes. Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire de DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). PRESENTATION DES OFFRES : Cf. Article 12 du RC. TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES : Cf. Article 16 du RC.

Conformément aux articles R. 2152-3 à 5 du Code de la commande publique, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses y compris pour la part du marché sous-traité, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché. Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée.

5.1.7. Strateegilised hanked

Keskkonnamõju vähendamist käsitlev lähenemisviis: Saastuse vältimine ja tõrje
Sotsiaalse eesmärgi edendamise: Pikaajaliste töötute, ebasoodsas olukorras olevate ja/või puudega inimeste tööhõivevõimalused

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Critère 1 : Le mémoire technique appréciée à hauteur de 40 points. Le présent critère est décomposé comme suit : - Sous-critère 1 : L'approche méthodologique et la description des moyens techniques pour la réalisation de chaque mission sur 15 points. - Sous-critère 2 : La présentation de l'équipe spécifiquement dédiée à l'exécution du marché sur 15 points. - Sous-critère 3 : La description des moyens mis en oeuvre pour l'exécution de prestations sur 10 points.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Critère 2 : Méthodologie « environnementale » (chartes faibles nuisances ou procédures internes, mesures pour limiter l'impact environnemental des transports, mesures de recyclage du matériel utilisé, description des préconisations formulées en vue de répondre aux incitations en matière de produits issus du réemploi ou comprenant des matières recyclées - article 1 CCTP - Obligation DD) à hauteur de 10 points.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 10

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Critère 3 : Le prix, au regard du DQE valant BPU à hauteur de 50 points.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 03/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 180 Päevad

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

Rahastamiskord: Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Actualisation : le CCAP ne prévoit pas d'actualisation. Révision : les prix pourront être révisés dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance :

Cf. Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : Cf. Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres.

Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Paris

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Pakkumusi menetlev organisatsioon: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Registreerimisnumber: 49512000800026

Postiaadress: 4-14 rue Ferrus

Linn: PARIS

Sihtnumber: 75014

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: DAMG

E-posti aadress: service-marches@epfif.fr

Telefon: 0140789090

Internetiaadress: <https://www.epfif.fr/>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Paris

Registreerimisnumber: 17750005500013

Postiaadress: 7 rue de Jouy

Linn: Paris Cedex 04

Sihtnumber: 75181

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: Greffes.ta-paris@juradm.fr

Telefon: +33144594400

Internetiaadress: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 69c11c84-9d4f-44b9-b1bc-6e42c85f3a49 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 20/05/2026 08:57:11 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 349489-2026

ELT S väljaande number: 97/2026

Avaldamise kuupäev: 21/05/2026